



JOUARS-PONTCHARTRAIN
YVELINES

DECLARATION DES TEMOINS

(articles 92 de l'Instruction Générale Relative à l'État Civil, 37 et 75 du Code Civil)

Je soussigné(e) : -----

Pour la femme mariée indiquer le nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom)

Né(e) le :-----à :-----

Atteste être domicilié(e) à : -----

Et exercer la profession de :-----

Fait à :----- le -----

Signature :

Joindre la photocopie d'une pièce d'identité.